



La gestion durable des haies

Atelier La Fabrique Énergétique

Animée par
Marine LEVRARD

Mercredi 11 septembre 2024



1 L'AFAC Agroforesteries

Promouvoir, accompagner et mettre en oeuvre des politiques globales de développement de l'arbre et de la haie dans tous les territoires, avec une triple approche agricole, environnementale et de développement territorial.

Création en

2007

Structures
adhérentes

400

Avec
la contribution
financière du compte
d'affectation spéciale
développement
agricole et rural
CASDAR



**MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE LA SOUVERAINETÉ
ALIMENTAIRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



ONVAR

**Organisme National à
Vocation Agricole et
Rurale**



1 L'AFAC en région

Le **réseau** des structures qui mènent des actions en faveur de l'arbre hors-forêt, et qui s'engagent à partager leur **expertise** au profit d'une politique globale de **développement du bocage**.

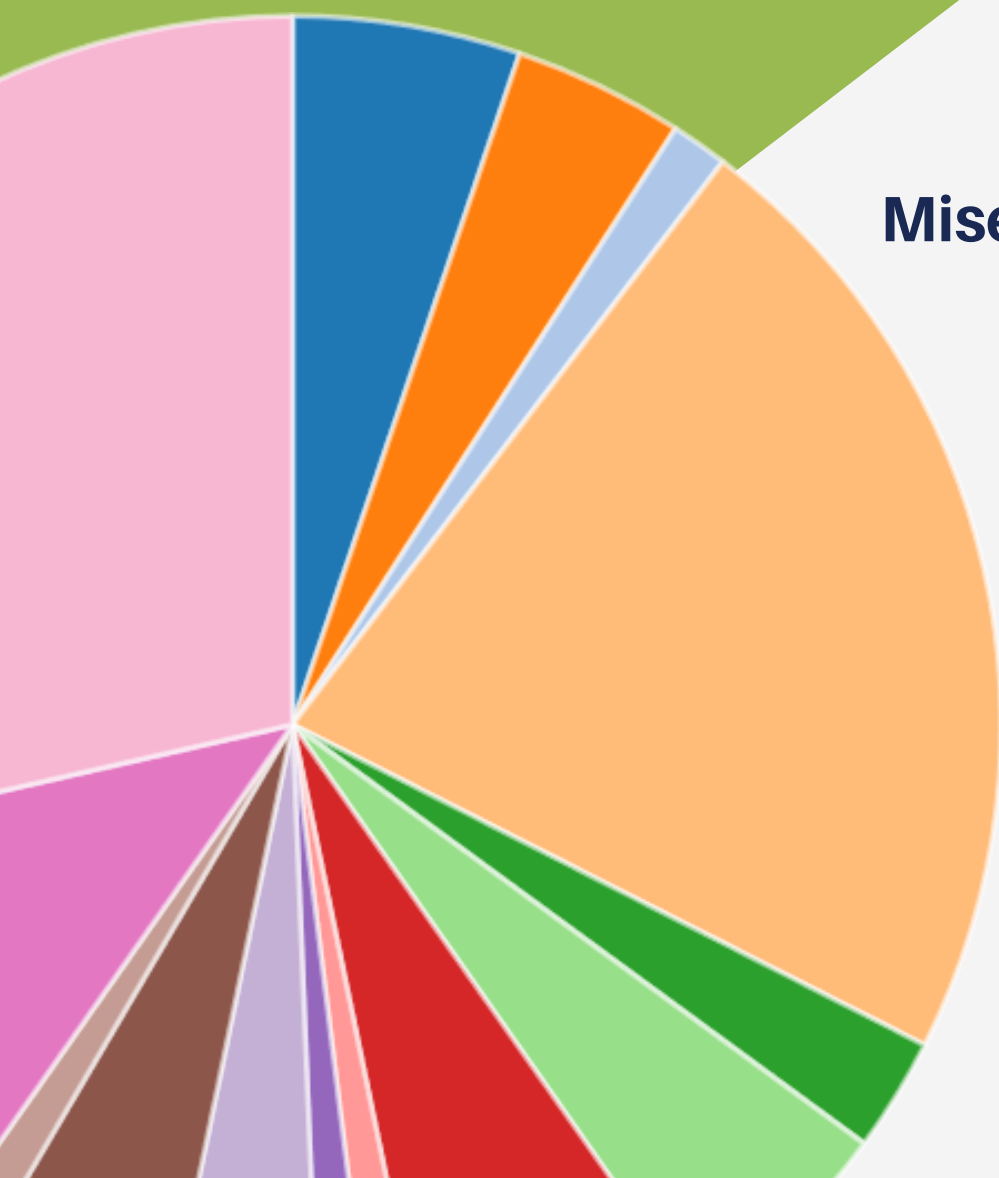
Création en
2020

Diffusion d'informations

Conseils techniques

Sensibilisations

Mise en réseau



Associations

Collectivités

Enseignement agricole

Entreprises

Syndicats de bassins versants et syndicats d'eau

80

Structures
adhérentes



Le bocage

-70%

de linéaires bocagers en France
depuis 1950

23 500

kilomètres de haies
disparaissent chaque année



~~Arrachages illégaux~~

~~Sur-entretien~~

~~Surexploitation~~

~~Absence d'entretien~~



Les services rendus par le bocage



Ressource en eau



Érosion - ruissellement



Biodiversité



Production de bois



Protection des animaux



Érosion éolienne



Filtration des polluants



Paysage et tourisme



Daniel DELAHAYE
Mission Bocage
Laurent NEVOUX
Marine LEVRARD

Le bon état écologique

“

**Toutes ces fonctions
écosystémiques peuvent être
remplies à condition d'un bon
état et d'une maille fonctionnelle**

”





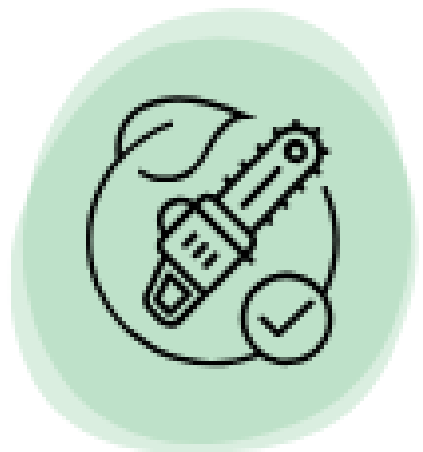
Afac
Haies et bocages de
Normandie

L'Afac Agreforesteries en région

Les outils de gestion durable

I.

*En choisissant de soutenir une filière bois certifiée par le Label Haie, la collectivité territoriale s'appuie sur son potentiel local pour développer une énergie renouvelable et devient **garante de la pérennité de la ressource prélevée***



Cahier des charges **GESTION**

Accompagner les **agriculteurs** dans l'amélioration de leurs **pratiques de gestion** des haies et de contribuer à redonner une **valeur économique** à celles-ci



Cahier des charges **DISTRIBUTION**

Décrire les conditions à respecter par des **distributeurs de bois énergie** et provenant de gestionnaires certifiés selon le référentiel « Cahier des charges – Gestion » du Label Haie

Le Label Haie

Gestion

Méthode de notation

- **Progressive** (en 3 niveaux)
- **Participative** dans les visites (jusqu'à 5 visites)
- Un cahier des charges construit par les **agriculteurs** : vision pragmatique et réaliste



Le Label Haie

Gestion



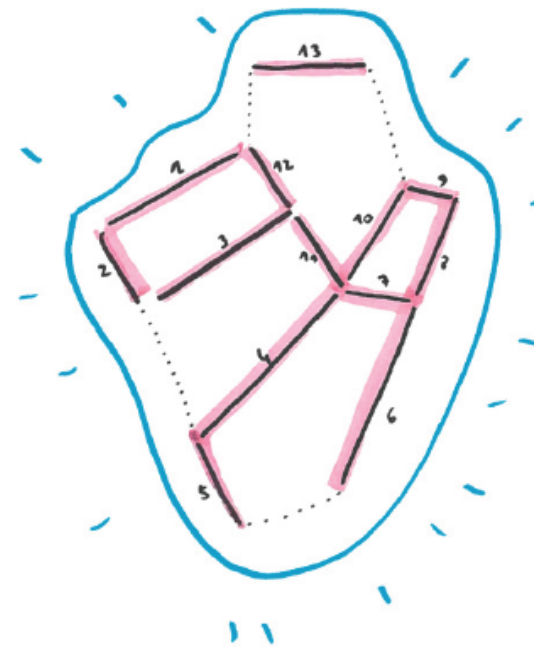
Niveau
1

À l'échelle de

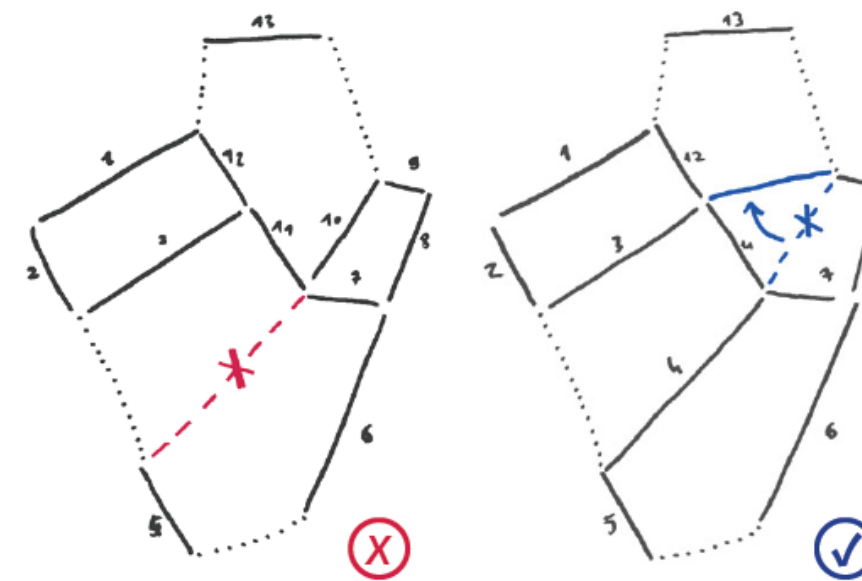


la ferme

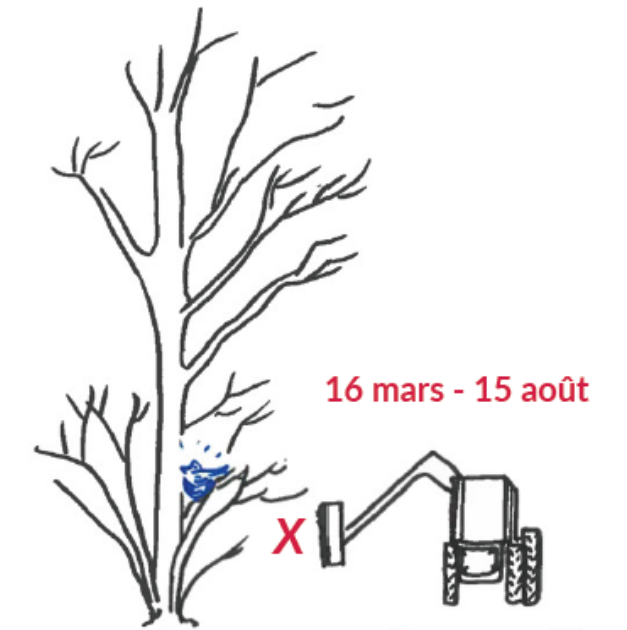
✓ Engager toutes les haies et éléments surfaciques, en gestion, de la ferme



✓ Maintenir le linéaire et les éléments surfaciques



✓ Respecter la réglementation en vigueur concernant la période de taille

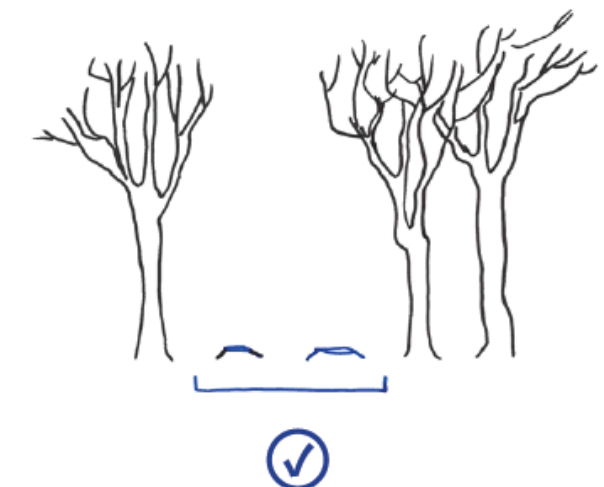
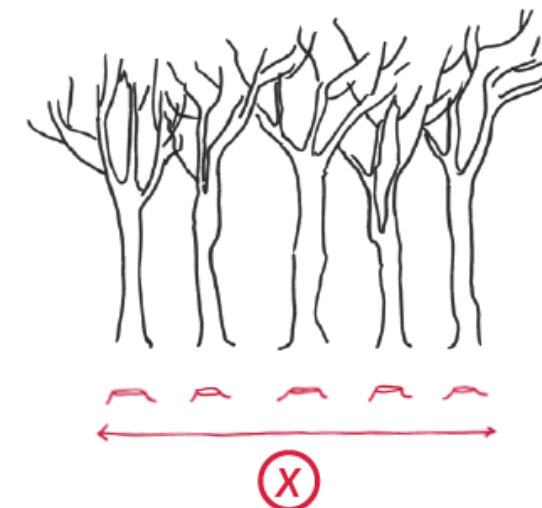


À l'échelle de



la haie

X Absence de coupe à blanc



Niveau 1

À l'échelle de



l'individu

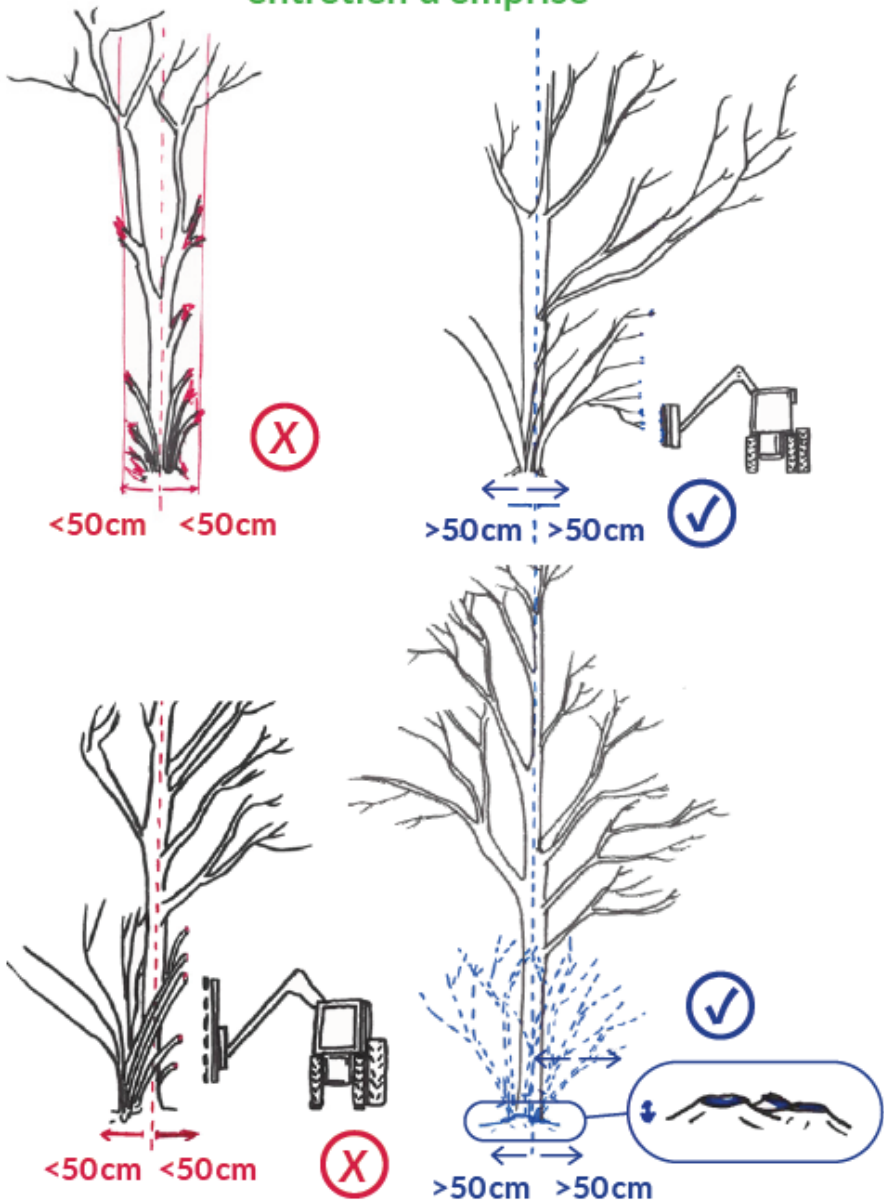
✓ Réaliser des coupes nettes

✓ Réaliser des coupes au plus près du sol

gestion sylvicole



entretien d'emprise



N°	EXIGENCES	DETAIL DES EXIGENCES	METHODE	DOCUMENTS ASSOCIES
4.1	Le prix d'achat du bois au producteur	- Chantier géré par un gestionnaire : Le prix d'achat du bois au gestionnaire doit être au moins égal au coût de production du bois livré au distributeur comprenant main d'œuvre, matériels et prestataires, défini par l'observatoire économique de l'Afac-Agroforesteries. - Chantier géré par un tiers : Le prix d'achat du bois au gestionnaire doit être au moins égal au coût de revient du bois acheté comprenant tous les coûts (ceux des prestataires et ceux du gestionnaire).	Documentaire	Tableau de suivi des entrées et des sorties Référentiels de coût production de l'Afac-Agroforesteries
1.2	Droit de vente de bois selon le référentiel	Le volume de bois acheté à des gestionnaires répondant au référentiel Label Haie - Gestion donnera un droit de vente d'un volume en référence au référentiel. Le distributeur n'a pas l'obligation d'isoler ces bois de ses autres bois (bois ou bois bocager). L'entreprise doit tenir une comptabilité massique au fil de l'eau des achats et des ventes de volumes de bois exprimés en bois sec (conformément au coefficient de conversion retenu pas la structure)	Documentaire Bilan massique	Tableau de suivi entrées/sorties

N°	EXIGENCES	DETAIL DES EXIGENCES	METHODE	DOCUMENTS ASSOCIES
3.1	Distance de livraison pour stockage	La distance de livraison parcourue du gestionnaire (adresse du siège du gestionnaire) au le lieu de stockage ne doit pas dépasser en moyenne 1km pour 1m³ de bois transporté et doit être enregistrée. Pour la conversion du tonnage en volume, on considère : 0,33T/m³ de bois vert soit un coefficient de conversion de 3m³ par tonne de bois vert 0,25T/m³ de bois sec soit un coefficient de conversion de 4m³ par tonne de bois sec	Documentaire	Tickets de pesée Lettres de voiture Tableau de suivi des entrées et des sorties
3.2	Distance de livraison pour consommation	La distance de livraison parcourue du lieu de stockage - ou de production en l'absence de stockage intermédiaire - au lieu de consommation ne doit pas dépasser en moyenne 1km pour 1m³ de bois transporté et doit être enregistrée. Pour la conversion du tonnage en volume, on considère : 0,33T/m³ de bois vert = soit un coefficient de conversion de 3m³ par tonne de bois vert 0,25T/m³ de bois sec soit un coefficient de conversion de 4m³ par tonne de bois sec	Documentaire	Tickets de pesée Lettres de voiture Tableau de suivi des entrées et des sorties

Le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH)

Correspond au
Cadre Type National
de 2019 (Chambre
d'Agriculture France et
AFAC Agroforesteries)



Est une photographie à
un instant donné d'une
exploitation



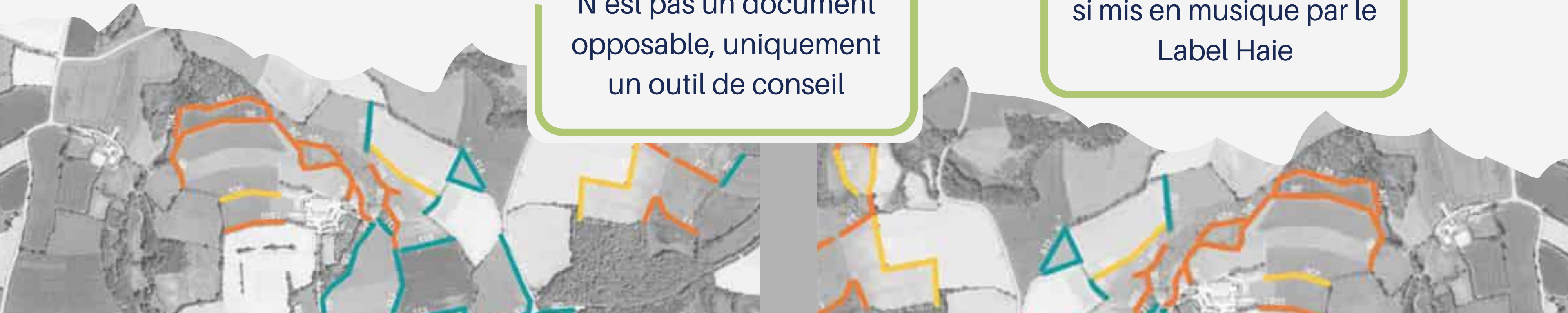
Nécessite une semaine
de travail, et coûte en
moyenne 1 800€



N'est pas un document
opposable, uniquement
un outil de conseil

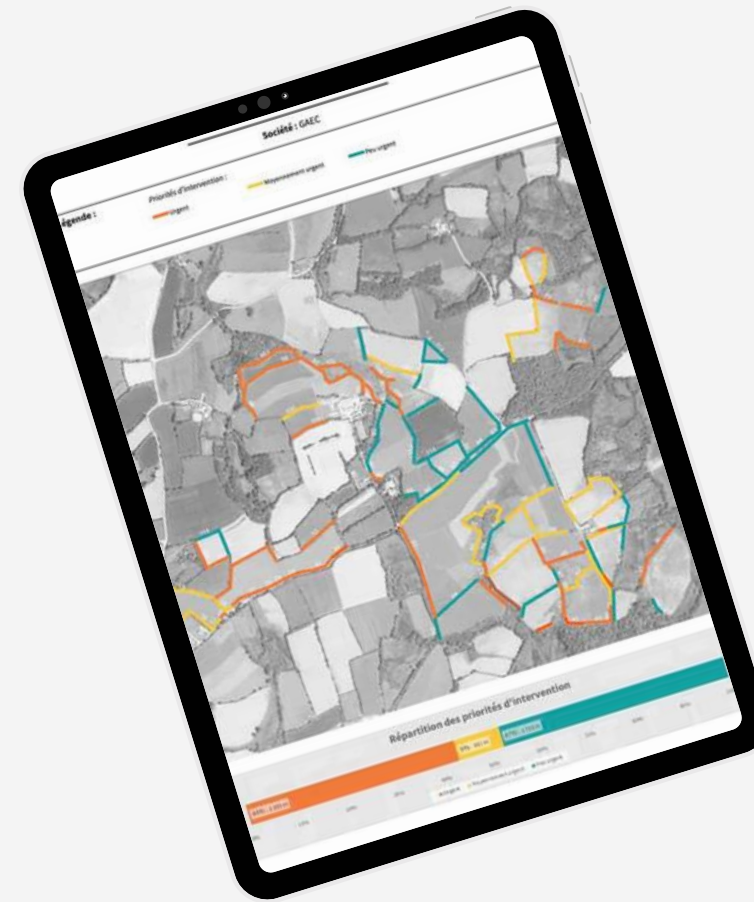


Dure en moyenne 15
ans, et peut-être éternel
si mis en musique par le
Label Haie



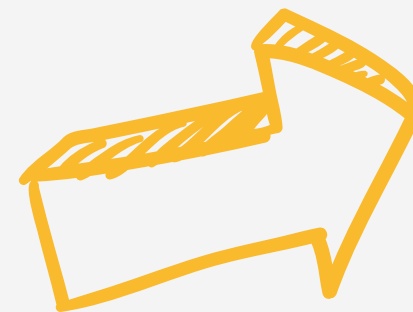
Le Plan de Gestion Durable des Haies (PGDH)

Formation dispensée sur
2.5 jours au CFPPA
d'Angers - Le Fresne



Puis validation par la
réalisation et
l'évaluation d'un **PGDH**

Liste des personnes **agrées**
<https://afac-agroforesteries.fr/>





L'Afac Agreforesteries en région

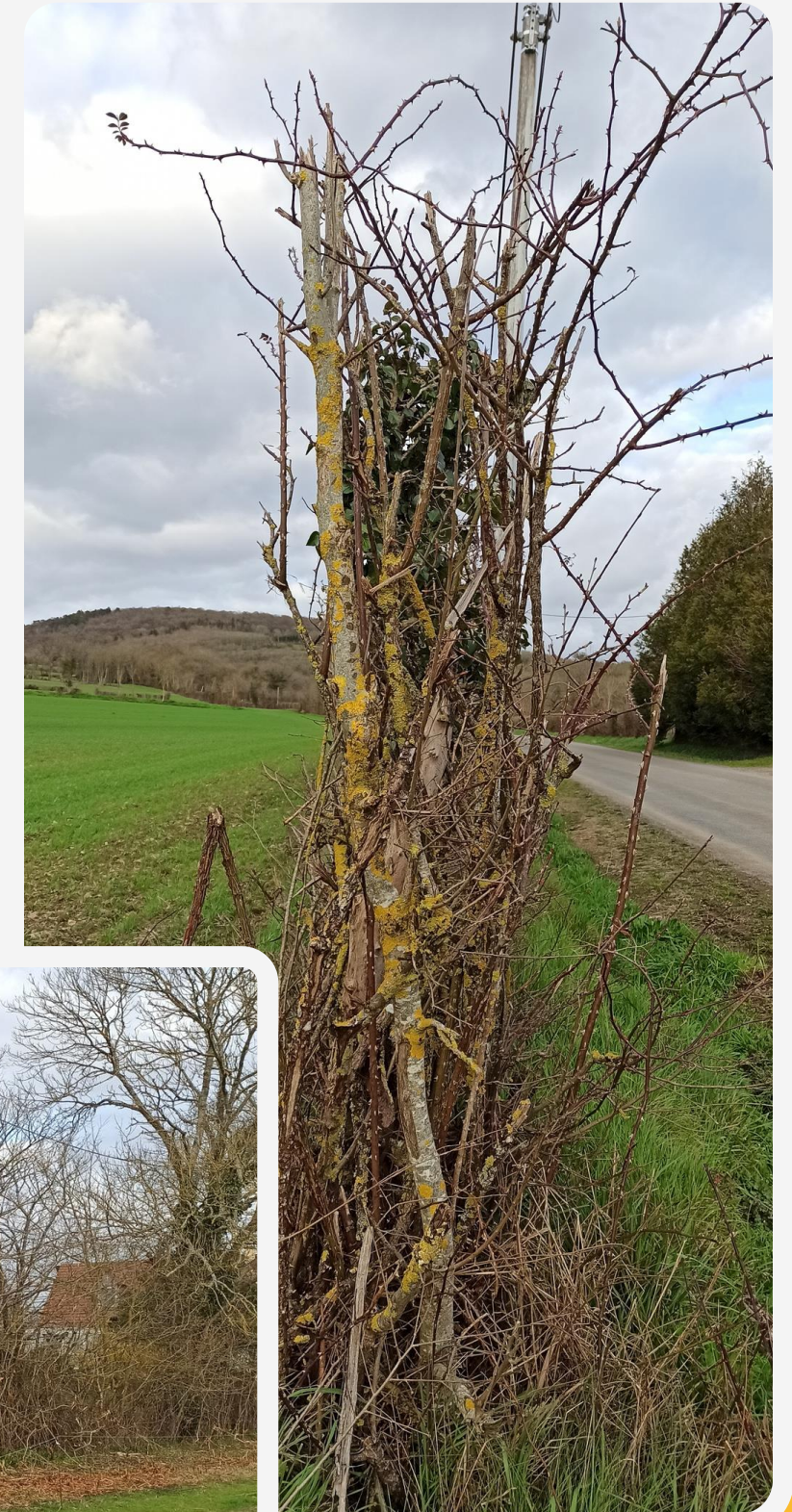
Afac
Haies et bocages de
Normandie

La gestion

II.

Quelques éléments de vocabulaire

Entretien
Taille latérale
Entretien d'emprise



Exploitation
Gestion sylvicole
Recépage
Prélèvement...



L'entretien d'emprise

“ Je ne veux pas que mes haies soient trop larges, alors je les taille latéralement, une fois par an. ”

Temps passé

Coût de la machine

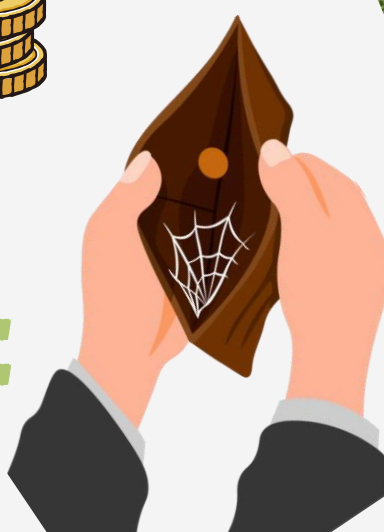
Coût de l'entretien du matériel

Prix du GNR

Facture de l'Entreprise de Travaux Agricoles



Gain =



Les haies taillées en rideau



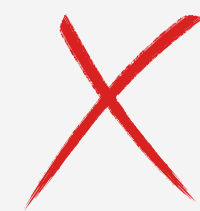
Aucun rendement en bois



Aucun service éco-systémique



Absence quasi totale de
biodiversité



Vieillessement, dépérissement

L'exemple des cultures

“ Si je plante une haie en bord de parcelle cultivée, je vais perdre du rendement ! ”



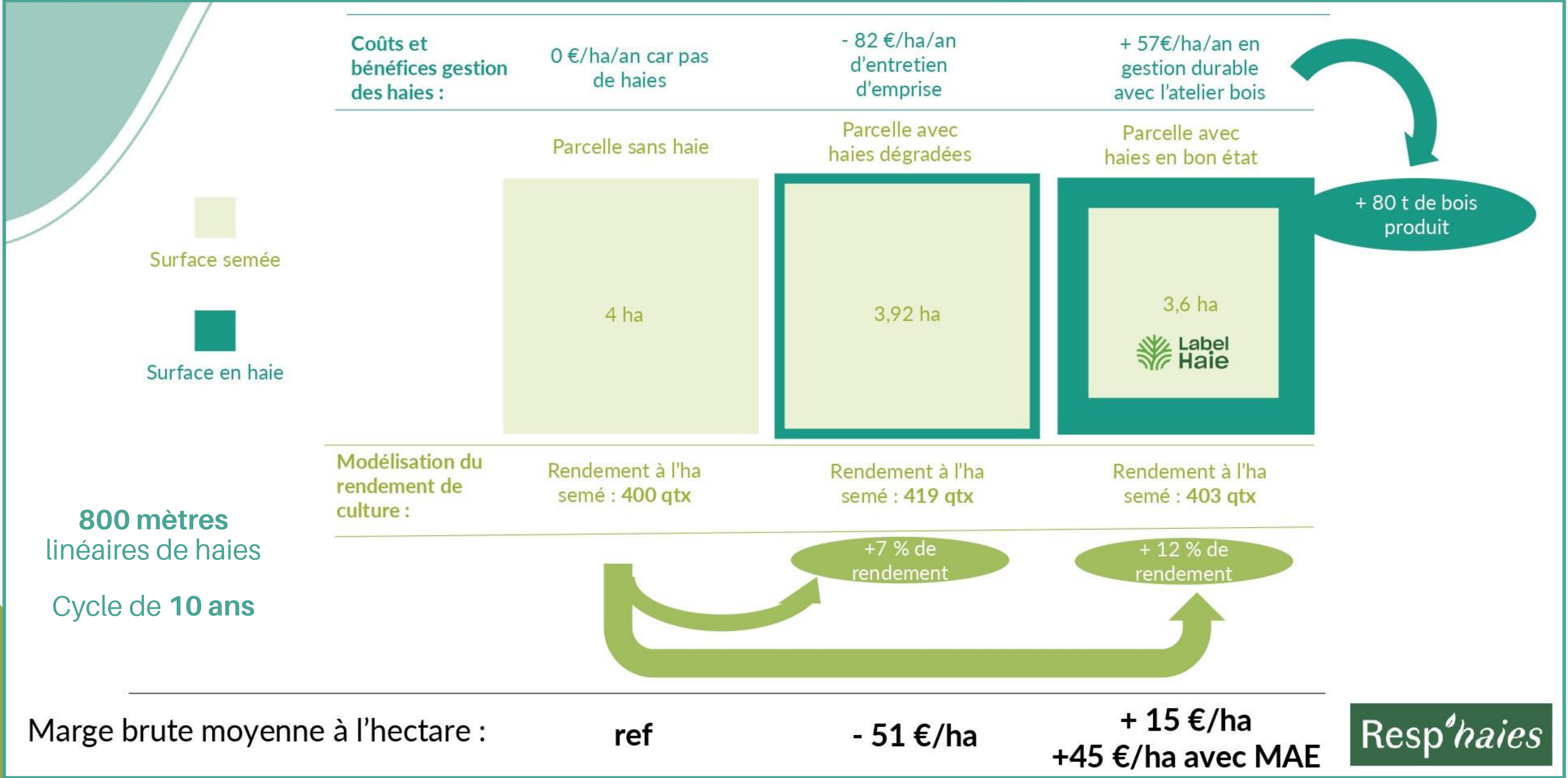
Dessinons une parcelle de 4 hectares



Et calculons le coût de l'entretien, son bénéfice, ainsi que le rendement de la culture



Lien entre cultures et bocage



L'exemple des prairies



Présence de clôtures fixée
sur les arbres ou trop
proche de la haie

Des questions ?



Merci de votre attention

 responsable@afac-normandie.fr

 06.27.62.81.57



Mercredi 11 septembre 2024